

Résolutions portées au vote

Assemblée Générale Ordinaire

Prader-Willi France

17 octobre 2020



Les résolutions suivantes sont soumises au vote soit par correspondance, soit par vote électronique avant le 15 octobre 2020 18h. Les résultats seront publiés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en webconférence le 17 octobre 2020 de 10h à 12h30.

PREMIERE RÉOLUTION

Approbation des PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2019.

OUI NON

DEUXIEME RÉOLUTION

Renouvellement des mandats d'administrateur

Présentation des résultats du vote pour l'élection du nouveau CA.

Remplacement annuel de 6 membres sortants.

Présentation des élus pour 2020-2023

Scrutin clos le 10 juin 2020 et dépouillé le 23 juin 2020

Sonia AUFORT : 250 voix – élue

Jean-Marie CARDINAL (sortant) : 240 voix réélu

Audrey GINON : 251 voix – élue

Marie-Chantal HENNERICK (sortant) : 250 voix -réélu

Gérard MERESSE (sortant) : 248 voix – réélu

Karine PAGNON : 247 voix - élue

Approbation du renouvellement des mandats :

OUI NON

TROISIEME RESOLUTION

Rapport Moral de l'exercice 2019 - Gérard MERESSE, Président

Ce rapport moral concernant l'association est annexé au présent document.

Approbation du rapport moral :

OUI NON

QUATRIEME RESOLUTION

Rapport financier de l'exercice 2019 - Marie-Chantal HENNERICK Trésorier et Jean-Marie CARDINAL Trésorier adjoint

Le rapport financier du Conseil d'Administration fait apparaître un excédent de 69 364€.

Les comptes de l'exercice **2019** sont établis et présentés selon les normes comptables habituelles sans changement de principes comptables par rapport à l'exercice précédent.

Ils incluent, l'établissement du compte d'Emplois et de Ressources (C.E.R) inclus dans l'annexe des comptes annuels. Ce rapport financier concernant l'association est annexé au présent document.

Rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

Les rapports ont été contrôlés par Madame Sandra REIS Commissaire aux comptes, représentant la société AUDISSEY.

Il comporte un rapport général portant sur la certification des comptes 2019 et un rapport spécial sur l'existence de conventions réglementées ou particulières.

Approbation du rapport financier de l'exercice 2019 et quitus pour la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport

OUI NON

CINQUIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Approbation de l'affectation des excédents soit 69 364€ au compte réserve.

OUI NON

SIXIEME RESOLUTION

Fixation du montant des cotisations :

Le montant des cotisations pour 2021 est maintenu à 38€ pour la France et à 52€ pour l'étranger.

Approbation du maintien du montant de la cotisation.

OUI NON